

MOBILISATION

Pesticides SDHI : le combat s'intensifie face aux firmes agrochimiques !



Face à la Commission européenne et au puissant lobby européen de l'agrochimie CROPLIFE, POLLINIS mène un recours en justice inédit à Bruxelles pour obtenir la suspension du boscalid, un dangereux fongicide SDHI qui contamine à grande échelle l'environnement. Un procès appuyé sur des dizaines d'études scientifiques alarmantes, et sur la récente publication du CNRS, co-rédigée par la chercheuse Freddie-Jeanne Richard que POLLINIS a interviewée. Cette étude montre que le boscalid affecte la reproduction des abeilles – un mécanisme vital assuré par les reines – laissant les colonies d'abeilles considérablement fragilisées... Pour en finir avec les pesticides SDHI tueurs d'abeilles, et maintenir une pression maximale sur les décideurs, POLLINIS a lancé une campagne nationale d'interpellation des ministres de la Santé, de l'Agriculture et de la Transition écologique, déjà rejointe par près de 50 000 citoyennes et citoyens engagés.

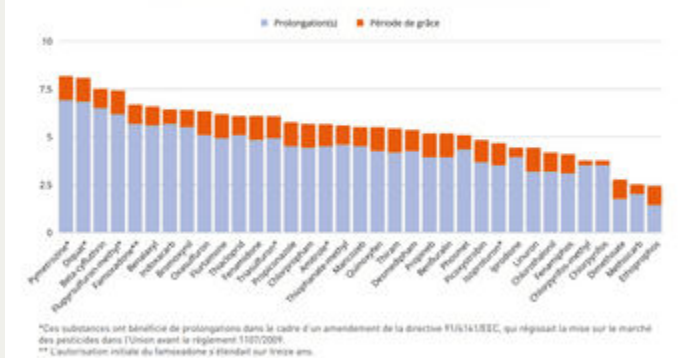
► LIRE LA SUITE

► SIGNER LA PÉTITION

► LIRE L'INTERVIEW

RAPPORTS

Les prolongations sans fin des pesticides menacent le vivant



POLLINIS a mené une enquête inédite sur le système de prolongations sans fin des autorisations de mise sur le marché des pesticides en Europe. Un système façonné par les firmes agrochimiques, pour leur permettre d'étendre indéfiniment l'autorisation de leurs produits sans aucune prise en compte des risques pour la biodiversité et la santé humaine. Dans ce rapport, POLLINIS révèle qu'actuellement, 119 substances pesticides, dont les autorisations initiales ont expiré parfois depuis plusieurs années, continuent d'être mises en vente grâce aux passe-droits intolérables que la Commission européenne accorde aux firmes. Une pratique illégale au regard du principe de précaution et des traités européens. Pour y mettre fin, POLLINIS mène le combat en justice contre la prolongation scandaleuse d'un pesticide tueur d'abeilles et contre l'ensemble des failles réglementaires européennes qui mettent en danger les pollinisateurs et l'ensemble du vivant.

► LIRE LA SUITE

PROJETS

Des abeilles à miel en liberté dans nos forêts !



Des abeilles mellifères vivant à l'état sauvage ont-elles survécu dans les espaces naturels où on les présumait disparues ? Pour obtenir des réponses, POLLINIS a lancé une étude inédite en France pour documenter l'état de survie des colonies d'abeilles sauvages dans le Parc national de Forêts, une réserve naturelle située entre la Haute-Marne et la Côte d'Or. Depuis 2020, le Docteur et spécialiste des pollinisateurs Fabrice Requier travaille à les recenser dans cet espace protégé de plus de 56 000 hectares. Objectif ? Comblent le manque de données sur *Apis mellifera* à l'état sauvage, confrontée à de nombreuses menaces : pesticides, perte d'habitat, agents pathogènes, etc. Pour détailler les méthodes employées et les premiers résultats du projet, POLLINIS a enregistré sur place une courte interview vidéo du Docteur Fabrice Requier, à visionner ci-dessous.

► VOIR LA VIDEO

Nos combats dans les médias

► RFI (20 septembre 2023)

« Nouveaux OGM » : nouveau modèle agricole ?

► Reporterre (15 septembre 2023)

Procès contre la cellule Déméter : le ministère veut « gagner du temps »

► Le Monde (14 septembre 2023)

OGM : « Au lieu de soutenir le dévoiement de l'agriculture européenne, la France doit défendre un maintien de la réglementation actuelle »

► Actu Environnement (08 septembre 2023)

Justice pour le vivant : l'évaluation des pesticides au cœur de la procédure d'appel

► NeoZone (18 août 2023)

HeatNest : l'invention d'un appareil « à vapeur d'eau » et sans insecticide pour détruire les nids de frelons asiatiques

► Le Monde (29 juin 2023)

Pesticides : l'Etat condamné pour fautes en matière de protection de la biodiversité

► RFI (20 juin 2023)

Agrochimie : une nouvelle génération de pesticides inquiète les défenseurs de l'environnement

► France Culture (16 juin 2023)

Mécaniques du vivant, saison 4 : l'abeille

► VOIR LA REVUE DE PRESSE

PROCÈS

« Justice pour le vivant » : victoire historique pour les abeilles et la biodiversité !



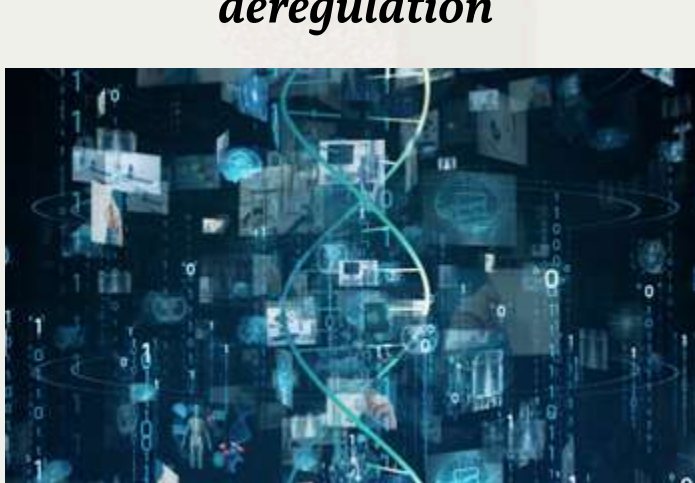
© Philippe Besnard

C'est un jugement historique obtenu grâce au travail acharné de POLLINIS et de 4 autres ONG environnementales, dans le cadre du procès « Justice pour le vivant ». Jeudi 29 juin, le Tribunal administratif de Paris a reconnu pour la toute première fois la responsabilité de l'État dans l'effondrement de la biodiversité. Les juges l'ont condamné à restaurer les eaux souterraines massivement contaminées par les pesticides, et à réduire drastiquement leur usage en France, conformément aux objectifs que les autorités gouvernementales se sont elles-mêmes fixés – mais n'ont jamais respectés. Une étape cruciale pour les abeilles et la biodiversité, qui vient couronner près de deux ans de combat sans relâche face aux avocats de l'État et du lobby français des pesticides Phyteis, pour défendre le vivant et les générations futures.

► LIRE L'ARTICLE

CONTRE-LOBBYING

Nouveaux OGM : POLLINIS sonne l'alerte contre leur dérégulation



© Metamorworks

Sous la pression de l'industrie agrochimique, la Commission européenne pourrait exonérer la nouvelle génération d'organismes génétiquement modifiés des protections posées par l'actuelle réglementation européenne sur les OGM. Des garde-fous pourtant indispensables de traçabilité, de transparence pour le consommateur, et d'évaluation des risques pour la santé et l'environnement. Pour empêcher les firmes agrochimiques de dicter leurs propres règles sur les OGM, sans aucune considération pour l'opposition historique des citoyens européens, POLLINIS se mobilise : avec le soutien d'une dizaine de responsables d'ONG environnementales, POLLINIS a publié une tribune dans le quotidien Le Monde contre la dérégulation de la nouvelle génération d'OGM, et a accentué la pression sur le gouvernement en exigeant que la France rejette fermement la proposition de la Commission européenne.

► LIRE LA SUITE

DROIT

POLLINIS se mobilise pour la liberté de défendre le vivant !



Le bras fer était déterminant pour les libertés des défenseurs du vivant et de la nature. Jeudi 9 novembre, le Conseil d'État a décidé d'annuler le décret de dissolution des Soulevements de la Terre. Un rassemblement d'acteurs locaux et écologistes qui luttent pour préserver les écosystèmes et la biodiversité. Les juges de la plus haute instance de justice administrative ont estimé que la dissolution du mouvement n'était pas adaptée, nécessaire et proportionnée à la gravité des troubles susceptibles d'être portés à l'ordre public. Lors de la publication du décret de dissolution par le ministère de l'Intérieur, au mois de juin, POLLINIS s'était engagée dans ce recours en justice décisif, aux côtés d'une dizaine d'associations, pour contraindre la répression grandissante des citoyens qui s'opposent aux ravages du système agricole industriel, et permettre à tous ceux qui défendent le monde vivant de pouvoir faire entendre leur voix.

► LIRE LA SUITE

JE SOUTIENS POLLINIS POLLINIS, c'est vous !

Sans votre soutien nous ne pourrions pas lutter à Bruxelles et à Paris pour enrayer la disparition des abeilles et de tous les pollinisateurs sauvages ; nous ne pourrions pas faire pression sur les responsables politiques pour faire entendre la voix des citoyens, et peser face aux intérêts de l'agrobusiness ; nous ne pourrions pas utiliser contre les lobbys leurs propres armes, en passant au crible la réglementation européenne ou en commandant des études scientifiques ; nous n'aurions pas les moyens de monter des dossiers de contre-lobbying citoyen ou de saisir la justice pour défendre l'intérêt général au cœur des institutions et devant les tribunaux.

Pour mener tous ces combats de front, nous avons besoin de votre aide.

► JE FAIS UN DON



Vos signatures aux pétitions nous confèrent la légitimité indispensable qui nous ouvre les portes des représentants politiques. Vos dons garantissent à POLLINIS la totale liberté d'action et de parole dont nous avons besoin pour faire pression efficacement sur les décideurs politiques.

VOS MOTS DOUX

► Isabelle nous a écrit depuis Pommeu de : « Bravo et merci pour ce combat pour la préservation de Dame Nature, contre les lobbys et les grandes entreprises riches qui oublient que les humains sont invités sur notre planète. Elle ne leur appartient pas. Leur but ? Des profits colossaux. Et après ? Merci pour nous qui ne partageons pas cette vue à court terme. »

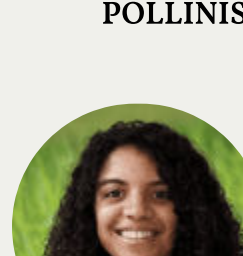
► Régine nous a écrit : « Un grand merci à toute l'équipe de POLLINIS pour ses lettres incessantes afin de protéger notre planète et lui conserver sa biodiversité ! Que les abeilles puissent encore voler et butiner... Toute mon admiration pour votre persévérance. »



© M.-S. Han

► LIRE TOUT

POLLINIS RENFORCE SON ÉQUIPE



Depuis le mois de septembre, Sandrine a intégré POLLINIS en tant que chargée de recherche scientifique :

« Après des années de recherche en génétique et biologie moléculaire sur l'insecte, je suis enthousiaste de l'idée de mettre à profit mes compétences scientifiques ou de service de la protection des pollinisateurs et de la préservation de la biodiversité. »



Depuis le mois d'octobre, Charlotte est venue prêter main forte au pôle mobilisation de POLLINIS :

« Sensibilisée depuis plusieurs années aux problématiques écologiques et sociales, je suis passionnée par les enjeux liés à l'agriculture, l'alimentation et aux changements radicaux nécessaires pour réaliser une transition agricole juste et durable. Je suis ravie de rejoindre POLLINIS pour contribuer activement aux combats essentiels qu'elle défend. »

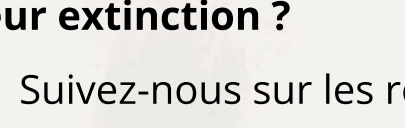
Merci aux donateurs qui nous permettent d'agir au quotidien pour sauver les abeilles et les pollinisateurs, et aux plus d'un million de citoyens engagés aux côtés de POLLINIS

Envie d'en savoir davantage sur les pollinisateurs et les actions de POLLINIS pour enrayer leur extinction ?

Recevez nos prochaines campagnes et lettres d'informations

► JE M'ABONNE

Suivez-nous sur les réseaux



POLLINIS est un mouvement citoyen européen, indépendant, à but non lucratif, qui milite auprès des responsables politiques et des institutions européennes pour accélérer - en Europe et dans le monde - le passage à une agriculture durable, respectueuse de l'environnement et des pollinisateurs dont elle dépend. POLLINIS repose entièrement sur les dons de citoyens engagés comme vous dans ce combat vital pour l'avenir de l'agriculture et de la planète, et ne reçoit aucun financement de gouvernements ou d'organisations professionnelles pour pouvoir conserver une parfaite indépendance vis-à-vis de tout pouvoir économique ou politique. Traitement informatique réalisé par l'association POLLINIS, dans le respect du Règlement général (UE) 2016/679 sur la Protection des données. Vous pouvez à tout moment exercer vos droits d'accès, de modification, de rectification, d'opposition, de limitation ou d'effacement sur simple demande à l'adresse contact@pollinis.org. Les données vous concernant seront automatiquement effacées de nos serveurs à votre demande, ou en cas d'inactivité de votre part pendant plus de 48 mois. Si vous estimez que POLLINIS n'a pas correctement protégé vos données, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale Informatique et Libertés, 3 Place de Fontenay - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07. Vos coordonnées sont enregistrées dans le but de valider votre demande, et de vous envoyer les nouvelles 75334 PARIS CEDEX 07. Vos coordonnées sont enregistrées dans le but de valider votre demande, et de vous inscrire de notre liste de diffusion, il vous suffira d'envoyer un e-mail à contact@pollinis.org en mentionnant « Désinscription » comme objet de votre message. Si vous souhaitez davantage d'informations sur cette action ou sur POLLINIS, vous pouvez visiter le site Internet www.pollinis.org ou nous écrire à contact@pollinis.org